

Compte rendu conseil d'école – jeudi 9 novembre 2017

Présents :

La Mairie : M. Baligand, Mme Minisini

Parents d'élèves : Mmes Davoine, Cartier, Crison, Bensoussan, Besnier, Raufast Maria, Ms Dellière, David, Menu

Enseignants : Mmes Niejadlik, Vincent, Lhérault, Girard, Gombert, Coutable, Glanddier, Monbrun,

Ms Bénizé, Vauvelle,

Excusée : Mme Le Faou

Présentation de chaque membre du conseil.

Ordre du jour :

- **Effectifs et répartition des élèves à la rentrée 2017 :**

A la rentrée 230 élèves, ce qui était au-dessous du seuil de fermeture pour une école de 10 classes et ce qui a eu pour conséquence une fermeture au lendemain de la rentrée.

Ces effectifs inférieurs aux prévisions s'expliquent par des départs de plusieurs familles de La Bazoge pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Niveaux	CPA	CE1A	CP/CE1	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Effectifs	27	27	26	24	25	24	23	27	27
Enseignant	Mme Vincent	Mme Niejadlik	Mme Girard Mme Gombert	Mme Monbrun	Mme Coutable	M Vauvelle	M Bénizé Mme Lhérault	Mme Glanddier	Mme Le Faou

Prévision effectif 2018 : 54 CM2 partent et 36 CP arrivent, on arrive à 212 élèves, on est à nouveau proche du seuil de fermeture.

Précisions du maire :

3 nouveaux enfants arrivent dans les prochaines semaines sur La Bazoge. Le lotissement à l'entrée de La Bazoge : toutes les maisons seront habitées à la rentrée 2018. Et en ce qui concerne le lotissement proche de la mairie : toutes les parcelles sont vendues.

D'autres lotissements sont en cours de création.

- **Règlement intérieur** : lecture à haute voix puis vote

Un ajout au règlement : les personnes venant chercher un enfant ou déposer un enfant à l'occasion d'un rendez-vous extérieur avec un spécialiste, doivent se présenter aux heures de récréation les lundis, mardis, et mercredis. Les jeudis et vendredis, la directrice étant déchargée, elle pourra ouvrir à des horaires plus souples.

A l'occasion de la discussion sur le règlement intérieur, est abordé le stationnement et la « dépose » des enfants toujours à améliorer devant l'école.

Question : Demande de mettre une clause dans le règlement intérieur pour une sanction possible pour les voitures qui se mettent dans le couloir de circulation devant l'école pour déposer les enfants.

Réponse : C'est en dehors de l'école et c'est du ressort de la gendarmerie.

Le règlement intérieur est adopté.

Vont lui être adjointes la charte de la laïcité et une charte informatique. (La charte de laïcité sera mise dans les cahiers des élèves et affichée dans le hall.)

- **Projet d'école** : fiche 2017/2018

Rappel des grands axes : « Aider chaque élève à réussir » acquérir de l'autonomie dans le travail, « L'ouverture culturelle », « Les langages pour penser et communiquer », « Aider chaque élève à réussir »

Ce qui va se traduire concrètement pour cette année scolaire par différentes actions :

- Poursuite de la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel
- Création d'outils communs
- Ouverture aux livres, accès à la bibliothèque de La Bazoge
- Le projet musique avec pour aboutissement le concert
- Intervenante en Allemand pour les CM2
- Décloisonnement CP/GS : rencontre jeux de société chaque mercredi avant chaque vacances
- Lecture offerte des CE1 aux GS

Arts plastiques liés au projet musique sur le thème du cinéma avec exposition à la fin de l'année scolaire pour la fête de l'école.

- **Les projets des différentes classes et les projets communs pour 2017-2018**

La piscine pour les CP-CE1 (11 séances de septembre au 11 décembre, le lundi matin) et pour les CP/CE1 et GS (11 séances du 19 décembre au 27 mars, 5 séances avec chaque groupe de GS, le mardi matin). Nous bénéficions de la nouvelle piscine de Coulaines avec aménagement, en atelier pour que les élèves puissent tous aller dans le grand bain.

Des sorties ont déjà été effectuées en début d'année scolaire :

- Sortie musée de Tessé et Vieux Mans pour les CE2
- Sortie découverte du milieu à La Bazoge pour les CM1
- Sortie sportive jeux collectifs pour les CM1, CM2

- Sortie piste routière pour les CM2
- Sortie sportive cycle 2

Nous reconduisons notre projet musique avec pour thème de cette année « le cinéma »

Certaines classes envisagent des sorties plus vers la fin d'année scolaire, **ils restent à finaliser** (*notamment au niveau de la réservation et du financement*) : plages du débarquement + mémorial de Caen pour CM2 ; châteaux de la Loire pour les CM1 ; Manoir de la Cour à Asnières sur Vègre pour les CE2.

Nous reconduisons aussi le cross de l'école

Un cycle orientation est prévu aussi bien pour les élèves de cycle 2 que les élèves de cycle 3 avec en aboutissement du travail : une sortie orientation en forêt de la petite Charnie probable pour les CM1 et CM2 et une sortie orientation à la Bazoge CE2, CE1, CP

Tous ces projets seront conditionnés par les contraintes budgétaires (budget alloué par la commune et budget de la coopérative scolaire).

- **Bilan financier de la coopérative scolaire 2016-2017**

Début septembre 2016 : nous avons 3793,62 euros, cette année nous commençons avec 6297,93 euros.

Pour l'exercice 2016/2017 :

Les recettes :

- cotisations : 3112,00 euros
- subventions mairie : 250 euros
- subvention mairie pour le projet musique : 1000 euros
- dons APE : 3000 euros
- photos scolaires : 1524,00 euros
- Vente des bulbes : 914,30euros
- Dons entreprises pour classe de découverte à St Léonard des Bois : 910 euros
- Vente de gâteaux (classe de découverte) : 591,40 euros

- Total : 11301,70 euros

Les dépenses :

- fournitures diverses 572,50 euros
- frais de fonctionnement (assurance, frais bancaires) 610,59 euros
- projet musique 4347,50 euros
- classe de découverte CP CE1 à St Léonard des Bois (après avoir défalqué la participation des parents à l'hébergement) : 3266,80 euros
- Total : 8797,39 euros

Bilan : l'exercice 2016/2017 a dégagé un excédent de 2504,31 euros

Tous ces projets n'auraient pu se réaliser sans la participation active de l'APE et les subventions allouées par la municipalité.

- **Les travaux et les équipements : un point sur les demandes et les réalisations**

Après la mise en place d'une alarme lumineuse pour les risques d'intrusion, un nouveau portail a été installé sur la cour (au-dessus du terrain en herbe) pour permettre une évacuation rapide.

De nouveaux bureaux pour une 1/2 classe de CM1 ont été achetés, le reste du mobilier sera renouvelé l'année prochaine et nous poursuivrons le renouvellement du mobilier petit à petit.

Nous formulons la demande de rafraîchissement des anciennes classes dans les années qui viennent.

- **Exercice alerte intrusion dans le cadre du PPMS**

Exercice s'est bien passé. Avec le nouveau portail, l'évacuation a été très rapide. Pour le moment il nous manque les clés mais elles sont en commande. En période 3 ou en période 4, nous testerons le PPMS mais cette fois en se confinant pour les risques climatiques ou pour les risques chimiques.

- **Les rythmes scolaires, premières réflexions en vue d'un conseil d'école extraordinaire**

Un conseil d'école exceptionnel concernant les rythmes scolaires et ayant pour objet le positionnement entre une organisation de semaine de classe de l'élève de 24h réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ou sur 4 jours ½ (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi) se tiendra jeudi 23 novembre 2017 conjointement avec le conseil d'école de l'école maternelle. Il se déroulera avec un premier temps de débat et de retransmission des résultats de l'enquête menée auprès des parents et un deuxième temps de vote où, à ce moment, chaque conseil de chaque école se réunira et votera indépendamment. Les représentants de parents pensent s'organiser pour que leurs votes respectent la proportion des vœux des parents établie à partir de l'enquête.

- **Questions diverses**

Des vols ont été commis à plusieurs reprises dans les cartables et les manteaux. Nous rappelons qu'il faut limiter le nombre d'objets (petits jouets, cartes...) que les enfants ramènent à l'école. Mme Vincent ajoute que nous avons grondé et puni un groupe d'enfants qui avait été pris sur le fait de vider des poches de manteaux. Un retour à la règle sera fait dans les différentes classes. Pendant les TAP, les cartables pourraient-être emportés dans chaque groupe plutôt que de rester dans le grand hall.

APE : Mme Bensoussan souligne l'importance de faire un partenariat entre l'APE et les écoles de façon à ne pas chevaucher les différentes actions proposées par les uns et les autres.

Demande d'une courte représentation (danses, saynètes, lectures...).

La présence d'un représentant de l'APE à chaque réunion de rentrée a été positive et des nouveaux parents ont pu ainsi prendre contact avec l'APE.

Les parents redemandent s'il est possible d'installer un second panneau d'affichage pour l'APE.

Mr. Dellière pose la question des mesures envisageables pour récupérer de l'argent.

Nous avons rencontré les membres du bureau de l'APE pour envisager le calendrier des différentes actions tant au niveau des parents que de l'école.

En ce qui concerne l'école et la coopérative scolaire, nos moyens de financement sont : les cotisations, le produit de la vente des photos scolaires, et nous envisageons cette année la vente d'un T-shirt aux couleurs de l'école. *(Ceci est complété par les subventions de la commune et les dons de l'APE).*

Suggestion de la part des parents de demander pour certaines « grosses » sorties une participation supplémentaire aux parents des classes concernées. Les enseignants considèrent que cette participation existe déjà à travers la cotisation coopérative.

Enfin au niveau des transports, les parents suggèrent d'autres moyens de déplacement que le car (le train par exemple).

Pour les différentes sorties, nous envisageons les différentes possibilités de transport et nous faisons établir les devis correspondants.

La séance est levée à 19h50.